

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1950)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Sektion Solothurn

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il s'est acquis de grands mérites lors des travaux préparatoires qui ont précédé la fondation de la Caisse de maladie en novembre 1944, et dont il a fait partie du Conseil également en qualité de trésorier jusqu'à la séance du 3 juin 1949.

Extrait des rapports des deux Caisses pour l'exercice 1949:

1. Caisse de secours

Recettes des 5 derniers exercices:

Exercice	Cotisations	Commissions Droits de reproduction	Dons	Intérêts
	frs	frs	frs	frs
1945	1550.—	17 245.74	10 790.—	11 368.73
1946	1550.—	19 849.25	42 486.—*	11 693.84
1947	1550.—	12 312.05	3 288.—	12 685.50
1948	1550.—	18 412.05	6 255.—	12 235.36
1949	1550.—	16 716.90	29 752.—**	12 069.22

Total

1914-1949	66 895.—	328 111.61	404 042.41	276 458.61
-----------	----------	------------	------------	------------

* y compris frs 40 000.— Fonds du Don National Suisse

** y compris frs 25 000.— Legs reçu d'un bienfaiteur et qui a été remis à la Caisse de maladie pour être utilisé à l'augmentation de ses prestations.

Dépenses des 5 derniers exercices:

Exercice	Secours	Subvention à la Caisse de maladie *	Frais généraux
	frs	frs	frs
1945	24 970.—	5000.—	1 961.28
1946	32 805.60	5000.—	1 614.36
1947	44 105.90	5000.—	1 633.14
1948	46 408.40	6000.—	1 742.73
1949	26 470.77	6000.—	1 909.98
Total			
1914-1949	522 487.57	—	35 959.19

* Antérieurement à la création de la Caisse de maladie, survenue le 30 novembre 1944, la Caisse de secours a versé des indemnités de maladie se montant à frs 83 030.80.

Si l'on tient compte de la diminution des fonds spéciaux: Fonds du Département fédéral de l'Intérieur, Fonds Helmhaus, Don privé en faveur d'artistes de mérite, Fonds du Don National Suisse et Don de la Fondation Ulrico Hoepli, fonds qui nous ont permis de secourir des artistes de talent mais qui ne remplissaient pas toutes les conditions prévues par la Caisse, l'exercice 1949 laisse un déficit de frs 18 548.13. La fortune se réduit ainsi à frs 359 579.77.

Quoique la Caisse soit une œuvre de solidarité entre les artistes eux-mêmes (les commissions sur ventes, etc. versées à la Caisse depuis sa création atteignent frs 328 111.61), elle dépend cependant de l'aide que lui apportent les autorités et les amis des beaux-arts, voire certains milieux du peuple pour qui les arts sont le pain de l'esprit. La Caisse a un pressant besoin de dons et de legs. Il lui en est parvenu pour frs 29 752.— au cours de l'exercice, provenant en partie de modestes montants qui sont reçus avec autant de reconnaissance que les grands.

Nous remercions tout particulièrement le Département fédéral de l'Intérieur qui nous a remis au cours de l'exercice une contribution de frs 2000.— pour alimenter le compte «Département», et la Fondation Gottfried Keller, ainsi que les Administrations cantonales et communales des finances et des constructions pour leur collaboration au prélèvement des commissions.

Les commissions que nous versent de temps à autres certains artistes que rien n'y oblige nous remplissent de joie.

2. Caisse de maladie

	Hommes	Femmes	Total
Membres au 31 décembre 1948	715	93	808
Membres au 31 décembre 1949	704	90	794
Données statistiques sur l'exercice 1949:			
Membres tombés malade	44	10	54
Cas de maladie	48	11	59
Indemnités versées	13 367.—	3879.—	17 246.—
Indemnité moyenne par membre	18.99	43.10	21.72
Indemnité moyenne par malade	303.80	387.90	319.37
Jours de maladie	3 099	830	3 929
Membres sortis:			
par suite de décès	18	3	21
par suite de démission de la SPSAS	2	—	2
admis:			
venus de la SPSAS	9	—	9

Les comptes de la Caisse de maladie accusent un déficit de frs 2631.21 pour l'exercice.

Nous avons été heureux de pouvoir réaliser plus tôt que nous avions osé l'espérer celui de nos projets visant à l'augmentation des prestations de la Caisse. L'Assemblée générale du 3 juin 1949 de la Caisse de secours a décidé de faire don à la Caisse de maladie d'un capital supplémentaire de frs 50 000.— cette fois, pour lui permettre de porter, dès le 1^{er} juillet 1949, l'indemnité journalière de maladie de frs 4.— à frs 6.—. Cela a été rendu possible par un legs dont a été gratifiée la Caisse de secours en 1949. Les dons faits à la Caisse de secours profitent ainsi directement et indirectement à sa fondation, la Caisse de maladie, qui devrait encore être élargie.

Zurich, février 1950.

Au nom du Comité
de la Caisse de secours pour artistes suisses
et du Conseil

de la Caisse de maladie pour artistes suisses

Le président:

Koenig.

Le secrétaire:

Lüthy.

Liste des membres

du Comité de la Caisse de secours qui forment également
le Conseil de la Caisse de maladie:

Dr. H. Koenig, président, Alpenquai 40, Zurich

W. Fries, vice-président, Klosbachstrasse 150, Zurich

W. Haab, trésorier, Alpenquai 40, Zurich

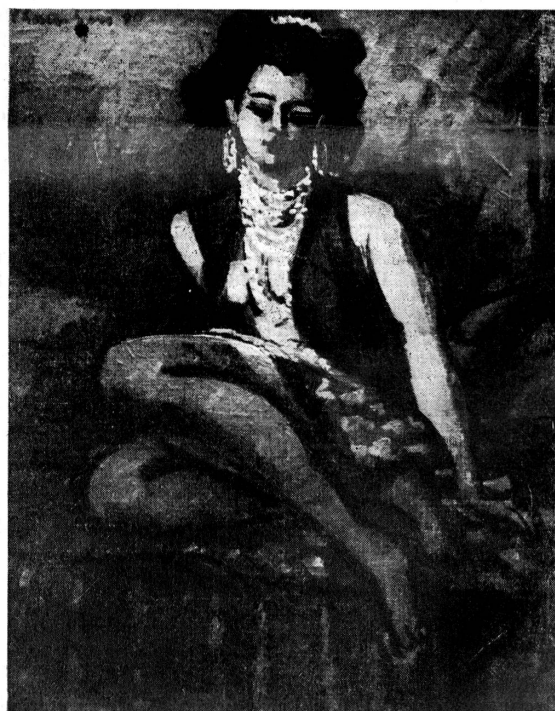
E. Lüthy, secrétaire, Splügenstrasse 9, Zurich

A. Blailé, assesseur, Rue de la Collégiale 10, Neuchâtel.

Compte de chèques postaux Caisse de secours VIII 4597

Compte de chèques postaux Caisse de maladie VIII 209

Domicile juridique des deux Caisses: Alpenquai 40, Zurich 2.



Emile Chambon, Genève

Sektion Solothurn

Der Vorstand ist z. Zt wie folgt bestellt:

Präsident: offen.

Vize-Präs.: Albert Häubi, Maler, Ziegelfeldstr. 1, Olten.

Sekretär: offen. Die Arbeit wird durch den Vize-Präsidenten besorgt.

Kassier: Max Brunner, Maler, Unterramsern (Solothurn).

Beisitzer: Willy Walter, Maler, Blumensteinweg 18, Solothurn.